

Concours de nouvelles Micheline-Simard

Le Concours de nouvelles Micheline-Simard rend hommage à une collègue passionnée qui a créé le concours en 2002. Elle était tellement passionnée, en fait, qu'elle le dotait elle-même. Micheline nous a quittés en 2007, et l'OTTIAQ a choisi de perpétuer le concours et de lui donner le nom de sa créatrice. Le concours a lieu chaque année. Le prix, une somme de 250 \$, est remis à l'automne.

Les nouvelles sont soumises à un jury bilingue composé de cinq personnes. Le nombre impair assure le bris d'égalité, le cas échéant.

Étant donné l'enjeu monétaire, nous devons encadrer le concours de quelques balises, que voici :

1. La nouvelle est rédigée en anglais ou en français et compte tout au plus 4 000 mots.
2. La nouvelle n'a jamais été publiée.
3. La nouvelle n'a jamais été présentée au Concours de nouvelles Micheline-Simard.
4. Pour d'évidents motifs d'équité, la nouvelle est envoyée à la personne-ressource du bureau de l'Ordre qui élimine tout signe permettant d'identifier qui l'a écrite avant de la faire suivre aux membres du jury.
5. Pour les mêmes motifs d'équité, votre nouvelle ne doit comporter aucun élément qui permettrait de vous identifier.
6. Vous devez être membre de l'OTTIAQ.

À ces balises très officielles s'ajoute cette fantaisie du jury :

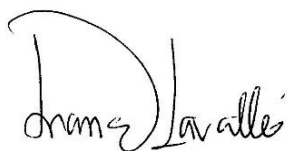
La nouvelle devra contenir la phrase suivante tirée du roman *Les déterrés* de Katia Belkhodja (Prix du gouverneur général 2025), dont voici les versions en français et en anglais :

Dans le doute, il faut toujours brûler les ponts.
When in doubt, always burn your bridges.

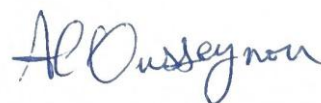
Vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour faire parvenir votre chef-d'œuvre à l'OTTIAQ, à l'adresse jtrudel@ottiaq.org.

Au plaisir de vous lire!

Les responsables,



François Lavallée., traducteur agréé



Al Ousseynou Ndiaye, traducteur agréé